



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 14 Avril 2021
Convocation du : 8 avril 2021
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 14 Avril à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : M. MONPAYS, M. MARIE, Mme LEROUX, M. QUESTE, M. MERTEN, Mme DUBREU, M. BLACTOT, M. DEBUISSON, M. DERUYTER, M. PLOUY, M. BIANCHI

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Mme GUSTIN, M. DERONNE, Mme DE PARIS, Mme COBBAERT, M. BAILLEUL, Mme LERNER-BERTRAND, Mme NAEYE, Mme CASIER, M. CATTOIRE, M. VANNESTE, Mme DELANNOY-CUISINIER, Mme TANGHE, Mme DELESTREZ, M. PICKEU, Mme PRINGUEZ, M. AIT EL HAJ, Mme MARZAK-AFFAOUI, M. BRUNET, Mme CASSAN, M. LANDLER, Mme BAURANCE, Mme HALOS, M. VANGAEVEREN ont délégué respectivement pour les représenter conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETAIRE DE SEANCE : Céline LEROUX

DE21.030

FINANCES
ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS
OFFICE DE TOURISME DE L'ARMENTIEROIS ET DES WEPPE
EXERCICE 2021

Autorisation - Approbation

0380

Une demande de subvention de fonctionnement a été présentée par l'Office de Tourisme de l'Armentierois et des Weppes.

Conformément à la délibération DE20.065 du 13 juillet 2020 et à la convention dans laquelle la Ville délègue à l'Office de Tourisme de l'Armentierois et des Weppes l'accueil du public pour les deux espaces d'exposition temporaire et permanent, cette subvention est proposée afin de couvrir à hauteur de 50 % le coût indexé d'un poste de chargé d'accueil.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal le versement suivant :

SUBVENTION FONCTIONNEMENT

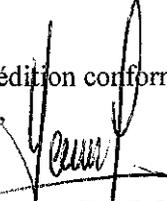
Nature Fonction	Nom de l'association	Montant Proposé 2021
6574/95	- Office de Tourisme de l'Armentierois et des Weppes	12 000 €

Il est proposé au Conseil Municipal de valider le versement ci-dessus proposé.

N'ont pas pris part au vote : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Dominique BAILLEUL, Hans LANDLER.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille